



COMMUNIQUE DE PRESSE
Paris, le 26 mai 2011

DOM PLUS : 10 ans de priorité à la personne

En 10 ans, la société d'intermédiation a accompagné 1 million de personnes et prévoit de doubler ce chiffre d'ici à 2014

DOM PLUS, la société d'intermédiation à distance et par téléphone dans le secteur des services, **qui a démarré son activité en assurant, pour le compte de grands donneurs d'ordre de la protection sociale, des prestations de conseil et d'accompagnement à destination de leurs publics** (adhérents et/ou clients, retraités notamment) **sur des thématiques telles que l'avancement en âge, le handicap et, plus globalement les préoccupations de la vie quotidienne a déjà accompagné 1 million de personnes en France.**

Les domaines d'intervention et les nouveaux enjeux sociétaux

Les conseillers de **DOM PLUS** sont sollicités sur des questions de confort de vie comme l'avancement en âge, le handicap, la maladie et le maintien à domicile. **Sur 500 000 situations traitées ces cinq dernières années, 1/3 des appels sont provenus de l'entourage de la personne concernée.**

Témoin de ce changement sociétal qui génère une nouvelle demande de lien social, **dans un contexte où 20% de l'absentéisme en entreprise est du à l'accompagnement d'un proche, DOM PLUS a évolué en s'adaptant aux besoins des salariés et de leurs familles.**

Aujourd'hui, 8 millions de personnes ont accès – pour ce qui concerne l'accompagnement du vieillissement – aux services proposés par DOM PLUS pour le compte de grands donneurs d'ordre de la protection sociale comme AG2R LA MONDIALE ou Pro BTP et **plus de 1,8 millions de salariés peuvent bénéficier de services d'intermédiation recouvrant les domaines de l'équilibre vie privée / vie professionnelle, prévention, santé ou encore des questions autour de l'accès à l'emploi et au logement (...etc.).**

Le marché et le positionnement de DOM PLUS

DOM PLUS croise de nombreux acteurs - les plateformes d'écoute (social et santé), l'assistance ou encore les enseignes des services à la personne (SAP) – sur le marché des services à la personne. La société d'intermédiation créée il y a 10 ans se distingue par la spécificité de son métier : le traitement qualitatif de la demande. Son positionnement, depuis sa création, repose sur une promesse : « priorité à la personne ». Serge Bizouerne, Président de **DOM PLUS** explique : *« Chaque situation se vit et s'éprouve différemment selon le tissu familiale, le réseau d'entraide et d'assistance existant autour de la personne, les moyens financiers, la nature de la pathologie ou les choix de vie de la personne aidée par exemples. Ces paramètres sont à analyser finement et nécessitent de consacrer du temps à l'écoute des personnes avant de déterminer avec elles, les solutions appropriées à leur situation singulière. »*

Pour tenir sa promesse, évoluer avec ses clients et répondre à leurs attentes spécifiques, **DOM PLUS consacre près de 6% de la masse salariale à la formation de ses collaborateurs et développe régulièrement de nouvelles compétences.** A titre d'exemple, pour répondre à la demande de certains salariés, elle a créée – en collaboration avec l'IRCEM - une réponse adaptée à leurs besoins de microcrédit.

En accompagnant ses partenaires, dont notamment les grands donneurs de la protection sociale, **DOM PLUS** se situe au cœur de l'innovation sociale. La société d'intermédiation peut proposer une nouvelle réponse visant le mieux-être des individus et qui se distingue du marché parce qu'elle résulte de sa coopération avec ses partenaires institutionnels.

Les perspectives et le développement de DOM PLUS

En 2011, la société d'intermédiation a accompagné 1 million de personnes depuis sa création et prévoit de doubler ce chiffre d'ici à 2014 en raison de son développement auprès des entreprises (en 2010 **DOM PLUS** a mis en place une offre complète de services pour répondre aux besoins des salariés dans leur vie quotidienne que le Groupe Lafarge propose à ses salariés) **ainsi que dans le cadre d'accords de branche.**

Après le lancement, en 2010, d'une offre de microcrédit pour accompagner les salariés du secteur des Emplois de la Famille, réalisée en collaboration avec l'IRCEM, **DOM PLUS développe, actuellement et en accord avec ses partenaires, des offres de services dans les domaines de la santé et de la dépendance notamment avec D&O.**

La société d'intermédiation a également enrichi **sa gamme DOM PLUS Box** en matière de présence à distance avec **le lancement de l'offre OLLAMI**. **OLLAMI** est un téléphone mobile qui relie un proche (le ou les aidants en réseau) et des conseillers avec l'utilisateur/la personne aidée grâce à deux fonctions/touches :

- appeler directement un proche ;
- joindre un conseiller **DOM PLUS** pour de l'écoute, un conseil ou de l'orientation vers un prestataire de service.

Cette nouvelle offre est lancée en partenariat avec le réseau DOMIDOM Services, un des premiers réseaux de leaders dans l'accompagnement de la dépendance.

Enfin, dans le domaine de la prévoyance obsèques, **DOM PLUS vient de mettre en place, en collaboration avec l'Office National de Prévoyance Funéraire (ONPF)**, une offre de services. Au-delà de l'accompagnement de l'entourage dans son besoin d'écoute ou d'orientation après la période des obsèques, la société d'intermédiation est présente dès la contractualisation de la garantie financière. **DOM PLUS** accompagne ainsi l'assuré ou son cercle familial dans ses besoins d'informations ou d'orientation liés aux situations de la vie quotidienne et peut intervenir avant, pendant ou après les obsèques.

A propos de DOM PLUS

Créée il y a dix ans au Canada avec **DOM PLUS Inc.**, **DOM PLUS** est une société d'intermédiation à distance et par téléphone dans le secteur des services qui assure pour le compte de grands donneurs d'ordre de la protection sociale des prestations de conseil et d'accompagnement à destination de leurs publics (adhérents et/ou clients) sur des thématiques telles que l'avancement en âge, le handicap et, plus globalement les préoccupations de la vie quotidienne.

DOM PLUS en chiffres

- **8 millions de bénéficiaires ont accès aux services DOM PLUS** sur l'ensemble du territoire français ;
- chaque année, **près de 120 000 bénéficiaires et situations traitées génèrent 400 000 contacts de suivi** ;
- **6% de la masse salariale** est allouée à la professionnalisation ;
- **8% de son budget au développement** ;
- l'entreprise compte 80 collaborateurs à fin 2010 ;
- **un chiffre d'affaire de 7,05 millions d'euros** (CA direct – hors volume d'affaires traitées / CESH SAP) en 2010 et **un prévisionnel de 8,2 millions d'euros** pour 2011.

Contact presse :

Audrey Donnerfeld – Relations Presse – 06 30 10 76 90 – audrey.donnerfeld@ad-rp.fr